



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Déléguée territoriale

Dossier suivi par : Béatrice GAUDILLAT

Tél. : 03.85.21.96.59

Mail : b.gaudillat@inao.gouv.fr



Monsieur le Maire
MAIRIE de Chaussan
Centre bourg
69440 CHAUSSAN

*VaPF
Avis PPA
Classé PLU = enquête public*

Mâcon, le 4 septembre 2019

V/Réf : PF/EV/2019.049

N/Réf : CM/BG-19-410

Objet : Projet de révision du PLU
Commune de Chaussan

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 29 juillet 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision du PLU de la commune de Chaussan.

La commune de Chaussan est située dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) "Coteaux du Lyonnais".

Elle appartient également à l'aire de production de l'Indication Géographique Protégée (IGP) « Emmental français Est-Central ».

La commune présente un potentiel délimité en appellation de 96 ha mais il n'y a pas de vigne plantée recensée.

Les zonages U et AU prévus dans le projet de PLU n'impactent pas les surfaces délimitées en AOP « Coteaux du Lyonnais ».

Par conséquent, après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice
et par délégation,
Christèle MERCIER

Copie : DDT 69

INAO - Délégation Territoriale Centre-Est

SITE DE MACON

37 Boulevard Henri Dunant - CS 80140

71040 MACON Cedex

TEL : 03 85 21 96 50 / TELECOPIE : 03 85 21 96 51

www.inao.gouv.fr

INAO-MACON@inao.gouv.fr